

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Madame Laurence MULLER-BRONN

- Etaient présents : Madame Laurence MULLER-BRONN, président de séance
- Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2017/543 - 31030 - Insertion professionnelle
Proposition de financement d'actions développées par le biais du fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 95 000 € selon la répartition suivante :
- au GIP FCIP Alsace pour une subvention d'un montant de 40 000 € pour 2017 au titre du lancement au regard des objectifs poursuivis par cette plate-forme ;
- à Entraide Emploi pour une subvention d'un montant de 20 000 € pour 2017, pour l'action de portage salariale qu'elle mène auprès des communes et associations de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau ;
- à Archimène pour une subvention d'un montant de 20 000 €, pour l'action de portage salariale ;
- à l'ARASC pour une subvention d'un montant de 15 000 € pour 20 sessions de préparation aux métiers d'aide à domicile ;
- autorise son président à signer le projet de convention financière, joint en annexe, à conclure à cet effet entre le Département et les organismes cités ci-dessus.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1114370-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17